
DESTINATAIRES :	Médecins, gestionnaires cliniques, membres du personnel infirmier des secteurs hors-hospitaliers du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEURS :	Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques
DATE :	20 septembre 2022
OBJET :	Révision des outils cliniques visant la <i>Contribution de l'infirmière au constat clinique de décès en milieu de vie et d'hébergement</i>

Suite au déploiement provincial du bulletin de décès (SP-3), via le système d'information des événements démographiques (SIED), les outils cliniques visant la *Contribution de l'infirmière au constat clinique* ont été révisés. Ces nouveaux outils seront disponibles sur l'Intranet à partir du **20 septembre** :

- 1) [PRO-10194 Contribution de l'infirmière au constat clinique de décès en milieu de vie et d'hébergement](#)
- 2) [CLI-60328 Contribution au constat clinique d'un décès attendu par l'infirmière](#)

Ces outils s'appliquent dans tous les milieux hors-hospitaliers permettant la contribution de l'infirmière au constat clinique de décès, soit les milieux de vie et milieux d'hébergement.

DÉPLOIEMENT ET ANNULATION :

À compter du 20 septembre prochain, **1 seule procédure** servira à encadrer la pratique pour les différents milieux hors-hospitaliers. Ainsi, seuls les versions révisées des outils suivants doivent être utilisées : PRO-10194 ainsi que le CLI-60328.

Ce qui signifie par conséquent que les outils suivants sont annulés et ont été retirés complètement de l'Intranet :

- PRO-10199 : Constataction clinique du décès au SAD ; RI-RTF et RPA
- CLI-60319 : Constataction clinique du décès en CHSLD

Nous demandons aux gestionnaires responsables d'être vigilants, de retirer les outils annulés de leur milieu et de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Les infirmières consultantes en soins palliatifs (ICSP) ainsi que les conseillères en soins infirmiers, des différents milieux, sont disponibles pour répondre aux questions et pour accompagner les équipes dans les différents changements.

Rappelons également qu'une page dédiée au SIED est disponible sur Intranet et permet ainsi de répondre à plusieurs questionnements. Vous pouvez y accéder avec le lien suivant : [SIED | Système d'information sur les événements démographiques](#)

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

CR